

dommagé, à notre avis, de la peine qu'il en coûterait. Nous avons entendu dire qu'on a coupé de l'avoine dans la paille sans la battre, pour les chevaux, et nous croyons que c'est un très bon plan, et qu'il pourrait être adopté aussi pour le gros bétail. Dans tous les cas où l'on donne du foin ou de la paille coupée aux animaux, on doit y ajouter, de temps à autre, des racines ou quelque autre chose de doux, pour les tenir en bon état.

Liste des subscriptions payées à M. Lovell et Gibson en-à-compte au *Journal d'Agriculture*, depuis le 29 avril 1850.

Joseph Demers, Chambly, 5s.; Dr. Meilleur, Montréal, 10s.; Louis Boyer, do, 10s.; Dr. Picault, do, 5s.; J. B. Rolland, do, 15s.; Jos. Donegani, do, 10s.; E. R. Fabre, do, 10s.; P. M. Galarneau, do, 15s.; Benjamin Holmes, do, 15s.; Pierre Jodoin, do, 5s.; E. V. Hudon, do, 5s.; C. T. Palgrave, do, 10s.; Hon. J. Leslie, do, 10s.; J. A. Labadie, do, 5s.; Jean Bruneau, do, 10s.; A. Lalroque, do, 5s.; N. Valois, do, 10s.; Jos. Vallée, do, 15s.; E. M. Leprohon, do, 10s.; Hon. G. Moffatt, do, 15s.; M. Dubois, do, 15s.; P. J. Lacroix, do, 10s.; Chas. Dupont, Yamachiche, 5s.; Rev. S. Dumoulin, do, 5s.; Dr. Desaulniers, 5s.; Hon. P. McGill, 15s.; P. L. Morin, 5s.; T. Cherrier, 10s.; N. Chagnon, 2s. 6d.; Messire Lalroque, 5s.; A. Trudeau, 15s.; M. Desmarteau, 5s.; Hon. D. B. Viger, 10s.; D. E. Papineau, 10s.; Messire C. O. Caron, 5s.; R. A. R. Hubert, 10s.; W. C. H. Coffin, 10s.; Joseph Belle, 6s.; C. A. Brault, 20s.; Dr. Nelson, 10s.; Jacques Viger, 15s.; Messire Grenier, Curé de Kakoma, £1 12s.; M. Filteau, Agent, Lotbinière, 15s.; M. Emmerson, Little Falls, Madamaska, N. B., 5s.; M. Perry, Montréal, 10s.; le Rév. P. Martin, do, 5s.; M. Armand, Agent, Rivières des Prairies, 15s.; Commissaires d'Écoles, Nicolet, 5s.; Messire Fortier, do, Agent, 20s.; le Dr. Valois, Pointe Claire, 15s.; M. Bourdon, Agent, Boucherville, £3; M. Mercier, St. Athanasie, 5s.; Messire M. Jobin, St. Jean Dorchester, 5s.; Messire J. R. Côté, Curé de St. Thomas, B., 5s.; M. C. Durocher, St. Antoine de Chambly, 5s.; le Dr. Dubé, Trois-Pistoles, 7s. 6d.; Messire Vinet, Sault aux Récollet, 10s.; Messire St.-Germain, St. Laurent, 15s.; Messire A. Morin, St. Roch des Aulnais, 15s.; le Copt. Vincent, Agent, Langueville, 5s.; Messire M. Potvin, Curé, Ste. Croix, 5s.; Touss. Peltier, Eccl., Montréal, souscription et don, 25s.; M. A. Daigle, St. Charles, 5s.; Messire F. Pilote, du Collège de Ste. Anne la Poetière, dont le zèle heureux pour la Société mérite les plus sincères remerciemens, £18 5s.; Messire Archambault, Curé, St. Timothé, 5s.; M. Moovic, Montréal, 5s.; Messire Archambault, Curé, St. Hugues, Agent, £1 10s.; M. Filiatrault, Agent, Ste. Rose, 15s.; M. McAddam, Montréal, 5s.; M. Latour, do, 10s.; L. Macoste, Eccl., M. P. P., 15s.; M. Daigle, St. Charles, 5s.; le Dr. Leprohon, do, 5s.; J. Poivier, St. Jacques de l'Acigau, 10s.

MACHINES A ARRACHER LES SOUCHES

ou

L'EXTIRPATEUR ST.-ONGE PATENTÉ.

Le Soussigné ayant inventé un EXTIRPATEUR ou ARRACHE-SOUCHE, dont il s'est assuré le privilège exclusif d'en fabriquer et d'en vendre dans la Province du Canada, croit devoir le recommander particulièrement aux cultivateurs comme instrument d'une grande puissance le plus expéditif et le plus économique inventé jusqu'à ce jour. Il exécutera promptement toutes commandes qu'on voudra bien lui faire tenir.

L'on peut voir et se procurer aussi cet Extirpateur à Montréal, chez M. George Ingar, rue St. Paul, à Québec chez M. Th. Atkins, *Weighing-House*, quai d'Orléans, Village de St. Lin au Dr. Lassiseraye.

Les personnes qui désiraient acheter des droits de Township, Comté ou District, pourront le faire en s'adressant au soussigné ou au Dr. Lassiseraye.

N. ST.-ONGE.

Montréal, Juin, 1850.

A VENDRE OU A LOUER.

CETTE BELLE MAISON de 36 pieds sur 26, avec deux ailes à chaque bout de 30 pieds sur 22, en face de l'Église de Ste. Scholastique, — très propre au commerce qu'y exerce avec succès un marchand depuis plusieurs années; avec Hangars, Remise, Écurie, au coin des rues St. Jacques et Ste. Scholastique. S'adresser par lettres affranchies au Propriétaire y résidant,

F. BONIN, P^{TR}E.

Ste. Scholastique, 18 Mars, 1850.

VERRERIE CANADIENNE.

PRES DU DEBARCADERE DE SNYDER, VAUDREUIL,
Établie et conduite par M^M. Boden & LeBer.

LES Propriétaires de cet établissement sont prêts à Manufacturer des GLACES DE MIROIR et des VITRES POUR FENÊTRES, de toutes dimensions, colorées et colorées, d'après modèles ou ordres. Verres pour Lampes à Huile et à Gaz, blancs, peints ou colorés des plus riches nuances. Vitres peintes ou colorées pour Églises, semblables à celles des Églises d'Europe, aussi pour Maisons, Chambrées, Pavillons et Vaisseaux à Vapeur; Bouteilles et Fioles pour Apothicaires faites à ordres.

—AUSI,—

Bouteilles à Eau de Soude, Bière de Gingembre et autre, avec ou sans le nom du fabriquant.

—ET,—

Casseroles ou Vaisseaux à Lait de grandeurs convenables.

Tous ces articles seront de la meilleure qualité et le vendront à des prix raisonnables, et les propriétaires sollicitent une partie de la faveur publique et l'examen de leurs articles.

Pour les ordres, ou autres particularités, s'adresser au Propriétaire, à l'Hôtel du Peuple, Nos. 206 et 207, rue Notre-Dame, Montréal.

Vaudreuil, Janvier, 1850.